

Les crédits

tend pas sur le bon moyen ou le bon programme d'évaluation, sur les bonnes données concernant les emplois ou sur la bonne méthode de comparaison des salaires.

Je peux assurer aux députés que le gouvernement veut obtenir des résultats. Il cherche des moyens réels, réalistes et réalisables d'atteindre cet objectif important qu'est l'égalité économique des Canadiennes. Nous continuons de répondre aux plaintes et aux questions sur l'équité salariale au fur et à mesure qu'elles surgissent. Nous aurons recours à tous les moyens créatifs nécessaires pour garantir cette justice et cette équité.

Le président du Conseil du Trésor s'est déjà entretenu avec les syndicats de la fonction publique à ce sujet. Nous accueillons favorablement leurs propositions sur toute question qui nous permettra de trouver, avec leur collaboration, une solution définitive aux plaintes concernant l'équité salariale.

[Français]

En effet, ce gouvernement veut établir des liens de collaboration et de confiance avec les représentants syndicaux de la fonction publique fédérale. Nous vivons des périodes difficiles au plan économique et nous devons collaborer afin de minimiser l'impact sur les employés, tout en continuant à fournir un service de qualité à tous les Canadiens et Canadiennes.

[Traduction]

Certains d'entre vous savent que la Loi canadienne sur les droits de la personne vise les employés du gouvernement fédéral, des sociétés d'État et des sociétés privées de compétence fédérale, comme les banques et les compagnies de téléphone. Elle s'applique à quelque 300 000 travailleuses. Je suis convaincue que la mise en oeuvre du principe d'un salaire égal pour un travail de valeur égale dans la fonction publique fédérale créera un précédent et favorisera des progrès semblables dans l'industrie un peu partout dans le pays. C'est la raison pour laquelle il est très important de ne pas rater notre coup.

En cette journée importante, je suis heureuse de contribuer à la recherche d'une solution aux préoccupations d'ordre économique des Canadiennes. Je suis fermement résolue à faire avancer, dans ce pays, la cause de l'égalité économique des femmes par rapport aux hommes. La parité salariale pour des fonctions équivalentes n'est qu'une étape, aussi importante soit-elle, dans l'atteinte de cette égalité économique.

• (1535)

L'écart salarial enregistré dans un pays industrialisé aussi prospère que le nôtre me consterne depuis longtemps. La pleine réalisation de la parité salariale pour des fonctions équivalentes ne réussira pas à combler entièrement cet écart, parce qu'il ne tient pas uniquement à l'inégalité salariale, mais fera beaucoup en ce sens.

L'un des principaux problèmes est la concentration des femmes dans certaines professions, habituellement des professions peu rémunérées. Les femmes se retrouvent encore dans des emplois traditionnellement féminins. En 1991, plus de 50 p. 100 des femmes au Canada occupaient des emplois de bureau, des emplois de vendeuses ou des emplois dans le secteur des services, alors que seulement 20 p. 100 des hommes occupaient de

tels emplois. Comme par hasard, ces emplois se trouvent parmi les moins rémunérés de notre société.

Pour en arriver à l'égalité économique, il faut jumeler les programmes de parité salariale pour des fonctions équivalentes à une diversification dans les emplois offerts aux femmes. Or, il est tout aussi important d'éliminer toute discrimination dans l'emploi afin que les femmes aient les mêmes possibilités, selon leurs compétences, d'occuper des postes de gestion et quelque autre poste que ce soit qui corresponde à leurs talents, à leurs capacités et à leurs intérêts.

Nous entendons souvent dire, et certains l'ont souligné à la Chambre aujourd'hui, que l'équité en matière d'emploi est discriminatoire. L'équité en matière d'emploi élimine la discrimination. Elle veille à ce que seules les compétences comptent, que ce soit pour l'embauchage ou pour l'avancement.

[Français]

L'égalité économique des femmes, au Canada et ailleurs, ne peut être atteinte qu'avec une combinaison des programmes tels que l'équité salariale et l'équité en matière d'emploi. J'ai l'intention, personnellement, de jouer un rôle important dans ces domaines et de défier tous les employeurs au Canada d'être des modèles pour le monde entier d'employeurs égalitaires pour les travailleuses canadiennes.

[Traduction]

Je vous remercie de votre attention et je félicite tous les députés qui ont pris part au débat aujourd'hui.

[Français]

M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup): Madame la Présidente, j'ai écouté avec attention le discours de l'honorable députée et j'ai été particulièrement intéressé par toute la question de l'équité en emploi pour les femmes. J'ai deux filles qui s'en vont tranquillement vers le marché du travail dans quelques années et je m'interrogeais, après la période de questions d'aujourd'hui, sur le message que l'on donne aux jeunes qui poussent, quand on dit que la lutte au déficit nous empêche de corriger les inégalités dans l'équité salariale.

Tantôt on s'est servi du fait de la lutte au déficit pour dire qu'on ne pouvait pas interagir dans ce domaine-là, qu'on ne pouvait pas corriger une situation qui est inacceptable. Il y a 15 ans, on donnait d'autres raisons et dans 10 ans on va en donner d'autres si on ne les corrige pas immédiatement. Donc, au nom des jeunes femmes qui sont maintenant dans le réseau de l'éducation et qui vont vivre le XXI^e siècle sur le marché du travail, est-ce que vous ne pourriez pas nous dire publiquement que la position présente de votre gouvernement devrait être modifiée, devrait être corrigée afin de faire passer l'équité avant la lutte au déficit.

Mme Catterall: J'ai le plaisir d'informer mon collègue que j'ai aussi deux filles qui sont dans des métiers professionnels, et j'espère un avenir pour elles qui soit un peu plus confortable qu'il ne l'a été pour la génération qui les a précédées sur cette terre. Nous partageons donc un même intérêt en ce qui concerne la prospérité des femmes à l'avenir. Le président du Conseil du Trésor a indiqué clairement, dans cette Chambre, qu'il ne s'agit pas de choisir entre l'équité salariale et la lutte au déficit. Les deux sont séparés. Nous cherchons des moyens pour corriger cela. Comme je l'ai mentionné tout à l'heure, nous avons invité les syndicats à discuter avec nous des moyens à prendre pour en